

1873 STOCKAGE SARL

76 AVENUE JEAN MERMOZ

93120 LA COURNEUVE

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

*Certifié conforme
M. Coyle Camille
Gérant.*

1873 STOCKAGE
76, avenue Jean Mermoz - 93120 LA COURNEUVE
Tél : 01 41 71 34 34 - Fax : 01 41 71 28 28
contact@bsrbtp.com
RCS BOBIGNY 834 305 583 00025

COMpte DE Résultat

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

COMpte DE Résultat		Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services	580 348		580 348	100,00	481 600	100,00	98 748	20,50	
Chiffres d'Affaires Nets	580 348		580 348	100,00	481 600	100,00	98 748	20,50	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges									
Autres produits			39	0,01	103 461	21,48	-103 422	-99,95	
Total des produits d'exploitation (I)			580 387	100,01	585 061	121,48	-4 674	-0,79	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			126 505	21,80	57 075	11,85	69 430	121,65	
Impôts, taxes et versements assimilés			140 311	24,18	51 682	10,73	88 629	171,49	
Salaires et traitements									
Charges sociales									
Dotations aux amortissements sur immobilisations			241 557	41,62	235 185	48,83	6 372	2,71	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			30 165	5,20	0	0,00	30 165	N/S	
Total des charges d'exploitation (II)			538 537	92,80	343 942	71,42	194 595	56,58	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			41 850	7,21	241 120	50,07	-199 270	-82,63	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)									
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilés			47 987	8,27	55 760	11,58	-7 773	-13,93	
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)			47 987	8,27	55 760	11,58	-7 773	-13,93	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-47 987	-8,26	-55 760	-11,57	7 773	13,94	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-6 137	-1,05	185 360	38,49	-191 497	-103,30	

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	22 000	3,79			22 000		N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital							
Reprises sur provisions et transferts de charges							
Total des produits exceptionnels (VII)	22 000	3,79			22 000		N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	75	0,01	1 727	0,36	-1 652	-95,65	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 899	0,84			4 899		N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions							
Total des charges exceptionnelles (VIII)	4 974	0,86	1 727	0,36	3 247	188,01	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	17 026	2,93	-1 727	-0,35	18 753		N/S
Participation des salariés (IX)							
Impôts sur les bénéfices (X)	1 644	0,28	5 573	1,16	-3 929	-70,49	
Total des Produits (I+III+V+VII)	602 387	103,80	585 061	121,48	17 326	2,96	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	593 143	102,20	407 002	84,51	186 141	45,73	
RÉSULTAT NET	9 244	1,59	178 060	36,97	-168 816	-94,80	
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>				
Dont Crédit-bail mobilier							
Dont Crédit-bail immobilier							

1873 STOCKAGE SARL

76 AVENUE JEAN MERMOZ

93120 LA COURNEUVE

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

*Certifié conforme
M. Coyle Camille
Gérant.*

1873 STOCKAGE
76, avenue Jean Mermoz - 93120 LA COURNEUVE
Tél : 01 41 71 34 34 - Fax : 01 41 71 28 28
contact@bsrbtp.com
RCS BOBIGNY 834 305 583 00025

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	13 304	6 295	7 009	0,19	11 443	0,30
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles	27 424		27 424	0,74		
Terrains	502 000		502 000	13,46	502 000	13,24
Constructions	3 339 532	864 484	2 475 048	66,37	2 699 412	71,21
Installations techniques, matériel & outillage industriels	7 377	1 264	6 113	0,16	1 708	0,05
Autres immobilisations corporelles	22 974	2 429	20 545	0,55	6 028	0,16
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes	42 891		42 891	1,15	8 333	0,22
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	40		40	0,00	40	0,00
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	12 000		12 000	0,32	12 000	0,32
TOTAL (I)	3 967 541	874 471	3 093 069	82,95	3 240 964	85,49
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes					19 600	0,52
Clients et comptes rattachés	331 402		331 402	8,89	150 750	3,98
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	8 410		8 410	0,23		
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	3 929		3 929	0,11		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	23 819		23 819	0,64	45 704	1,21
. Autres	210 228		210 228	5,64	238 422	6,29
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instrument financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	40 875		40 875	1,10	80 073	2,11
Charges constatées d'avance	17 326		17 326	0,46	15 529	0,41
TOTAL (II)	635 989		635 989	17,05	550 078	14,51
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	4 603 530	874 471	3 729 058	100,00	3 791 042	100,00

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 100 000)	100 000	2,68	100 000	2,64
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	10 000	0,27		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	19 265	0,52		
Report à nouveau			-148 794	-3,91
Résultat de l'exercice	9 244	0,25	178 060	4,70
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	138 510	3,71	129 265	3,41
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	2 743 558	73,57	2 977 270	78,53
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	105 560	2,83	105 560	2,78
. Associés	436 073	11,69	437 239	11,53
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 209	0,76	41 720	1,10
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices			5 573	0,15
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	55 233	1,48	25 125	0,66
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	270	0,01	39	0,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	100 000	2,68		
Instrument financiers à terme				
Produits constatés d'avance	121 645	3,26	69 250	1,83
TOTAL(IV)	3 590 549	96,29	3 661 777	96,59
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	3 729 058	100,00	3 791 042	100,00

1873 STOCKAGE
Société à responsabilité limitée au capital de 100 000,00 €
Siège social : 76 avenue Jean Mermoz 93120 La Courneuve
834 305 583 RCS BOBIGNY

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2023

Le 30 juin 2023, à 11 heures, les associés de la société 1873 STOCKAGE, société à responsabilité limitée au capital de 100 000,00 €, divisé en 1 000 parts sociales de 100,00 € chacune se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

Sont présentes ou représentées :

- La société GAC, propriétaire de.....990 parts sociales
Représentée par Monsieur Camille CAYLA, en sa qualité de gérant

- Monsieur CAYLA Camille10 parts sociales

seuls associés de la société et représentant en tant que telles la totalité des parts sociales composant le capital de la société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Camille CAYLA, en sa qualité de gérant.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les justificatifs des convocations régulières des associés,
- La feuille de présence et la liste des associés,
- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2022,
- Le rapport de gestion du gérant,
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

C. C

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion de la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2022 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, et, décision à cet égard,
- Rémunération de la gérance,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, l'Assemblée donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 9 244 € comme suit :

- le compte « Autres réserves » 9 244 €

En conséquence, le compte « Autres réserves » passe de 19 265 € à 28 510 €.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE NET PAR PART SOCIALE	ABATTEMENT DE 40%
31 DECEMBRE 2019	0 €	Néant
31 DECEMBRE 2020	0 €	Néant
31 DECEMBRE 2021	0 €	Néant

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve qu'aucune rémunération n'est allouée au titre de l'exercice écoulé au gérant.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes les formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé, et, personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Les associés

**La société GAC
Représentée par Monsieur Camille CAYLA**

Monsieur Camille CAYLA

C.C

1873 STOCKAGE SARL

76 AVENUE JEAN MERMOZ

93120 LA COURNEUVE

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euros

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

*Certifié conforme
M. Cyril Gmille
Gérant.*

1873 STOCKAGE
~~76, avenue Jean Mermoz - 93120 LA COURNEUVE~~
~~Tél. : 01 41 71 34 34 - Fax : 01 41 71 28 28~~
~~contact@barbip.com~~
~~RCS BOBIGNY 834 305 583 00025~~

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 729 058,40 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 9 244,30 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 03/05/2023 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 3 967 541

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	13 304	27 423		40 727
Immobilisations corporelles	3 878 219	71 138	34 583	3 914 774
Immobilisations financières	12 040			12 040
TOTAL	3 903 563	98 561	34 583	3 967 541

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 874 471

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 860	4 435		6 295
Immobilisations corporelles	660 739	237 122	29 684	868 177
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	662 599	241 557	29 684	874 471

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	13 304	6 295	7 009	3 ans
Terrain 76 av jean mermoz 93120	502 000	0	502 000	Non amortiss.
Batiment 76 av jean mermoz 93120	2 008 000	499 211	1 508 789	20 ans
Inst.agenc./constructions	1 331 532	365 273	966 260	10 ans
Materiel industriel	7 377	1 264	6 113	5 ans
Materiel de transport	19 600	2 219	17 381	4 ans
Mobilier	3 374	210	3 164	10 ans
Avances s/immo incorporelles	27 424	0	27 424	Non amortiss.
Avances acptes /constructions	42 891	0	42 891	Non amortiss.
TOTAL	3 955 501	874 471	3 081 029	

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.2 - Etat des créances = 607 114**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	12 000		12 000
Actif circulant & charges d'avance	595 114	595 114	
TOTAL	607 114	595 114	12 000

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 270 204

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	61 560
Autres créances	208 644
Disponibilités	
TOTAL	270 204

3.4 - Charges constatées d'avance = 17 326

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 100 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	100,00	100 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1000	100,00	100 000

4.2 - Etat des dettes = 3 590 549

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	2 743 558	240 271	993 317	1 509 970
Dettes financières diverses	541 633	541 633		
Fournisseurs	28 209	28 209		
Dettes fiscales & sociales	55 503	55 503		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	100 000	100 000		
Produits constatés d'avance	121 645	121 645		
TOTAL	3 590 549	1 087 262	993 317	1 509 970

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 4 580

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	2 010
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	2 300
Dettes fiscales & sociales	270
Autres dettes	
TOTAL	4 580

4.4 - Produits constatés d'avance = 121 645

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 580 348**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	444 263	76,55 %
Produits des activités annexes	136 085	23,45 %
TOTAL	580 348	100,00 %

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

